



Les Nouvelles du CHSCT 44

Numéro #13
OCT/NOV 2014

Au cours des dernières semaines l'activité du CHSCT 44 n'a pas faibli, bien au contraire.

Depuis début septembre, deux groupes de travail se sont réunis (dont un sur le suivi des visites), une séance plénière s'est tenue le 14 octobre, une commission immobilière a eu lieu le 26 septembre sur des travaux de désamiantage à Cambronne, et une enquête a été réalisée sur un accident de travail.

Dates à venir : commission immobilière le 3 novembre sur le projet d'implantation de SIP à Rezé, visite des Services de Retraites de l'Etat (SRE) et groupe de travail sur la définition des axes d'action pour 2015.

Nous vous apportons ici quelques éléments concernant cette activité récente. Si vous souhaitez des informations plus précises ou complémentaires, n'hésitez pas à contacter directement nos représentants en CHSCT (liste à la fin du compte-rendu). Vous pouvez aussi consulter en ligne notre [déclaration liminaire](#).

CLASSEMENT EN EXPOSITION INTERMEDIAIRE DES AGENTS DU TRIPODE

L'intersyndicale est intervenue en début de séance plénière, pour demander que la décision prise par les ministres au début de l'été, de classer en exposition intermédiaire tous les agents ayant travaillé au Tripode, se traduise par l'envoi des attestations d'exposition aux agents. Les directives doivent être données rapidement à chaque direction, et les moyens nécessaires débloqués.

RAPPORT ANNUEL DES MEDECINS DE PREVENTION

L'intersyndicale a déploré en début de séance l'absence des représentants des directions lors du groupe de travail du 6 octobre sur le suivi des visites de services effectuées par les représentants en CHSCT, les médecins de prévention ou l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST).

Ce manque d'implication des directions est très préjudiciable à l'avancement des travaux du CHSCT, et donc aux agents.

Les représentants de certaines directions ont également tendance à ne s'intéresser qu'aux discussions qui les concernent directement, n'hésitant pas à s'esquiver dès que leur tour est passé.

Afin que toutes les directions entendent bien le rapport annuel 2013 des médecins de prévention, les représentants des personnels ont donc fait modifier l'ordre d'examen des points de l'ordre du jour pour que le rapport des médecins de prévention soit examiné en premier.

Le constat dressé par les médecins est alarmant. **Le niveau de souffrance au travail exprimé est très élevé** et en augmentation régulière. Sur un total de 1679 visites médicales effectuées, 153 personnes ont exprimé une souffrance au travail ou une situation de violence au travail ou une situation de harcèlement, soit en moyenne plus de 9 agents sur 100 ! Le chiffre des visites de surveillance médicale particulière explose (visites liées au handicap, aux congés longue maladie ou longue durée, aux accidents du travail, aux situations particulières...)

Les collectifs de travail sont gravement atteints. Les agents payent de leur santé les choix politiques passés et présents de réduction des moyens et des effectifs de la fonction publique, et l'empilement des réorganisations.

Pire. Pendant que les ministres débitent leurs beaux discours sur la qualité de vie au travail et l'amélioration des conditions de vie au travail, on nous annonce toujours plus de suppressions d'emplois, toujours plus de réorganisations, avec toujours moins de moyens, pour donner satisfaction au patronat et à la finance qui veulent toujours plus !

Pour la CGT, il est essentiel que les salariés reprennent la main sur la question du travail, car les seuls vrais experts du travail sont ceux qui le font. Si le travail rend malade c'est lui qu'il faut soigner ! Tous ensemble, obligeons les directions à respecter leurs obligations (lire à ce propos notre déclaration liminaire) et organisons la riposte pour gagner des droits nouveaux et pour imposer d'autres choix plus conformes à l'intérêt général et non au profit d'une petite minorité aux dents longues.

La question des moyens donnés à la médecine de prévention au sein du ministère est extrêmement préoccupante. En Loire-Atlantique, il ne reste plus que 2 médecins de prévention après le départ en retraite du Dr PARROT, pour près de 4000 agents. Son remplacement n'est pas assuré. C'est inquiétant pour les agents, car les médecins ne pourront plus mener à bien toutes leurs missions, qui ont eu tendance à se

multiplier ces derniers temps. C'est inquiétant pour les médecins, qui se retrouvent particulièrement exposés.

AVIS SUR LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION DE LA TOUR BRETAGNE

Un seul des deux services centraux de la Tour Bretagne, SI1C, présentait son programme annuel de prévention (PAP) au titre de 2014 (mieux vaud tard que jamais !) En 2015, l'engagement a été pris que les deux services de la Tour, SI1C et SI1F, présenteraient un PAP commun.

Voici l'avis donné par le CHSCT 44 sur le PAP 2014 de SI1C :

Manifestement, SI1C n'a pas suffisamment investi la démarche de prévention des risques professionnels. En l'état, son plan de prévention présente peu d'intérêt:

- 1. Il aurait dû être présenté au cours du 1er trimestre 2014*
- 2. Il n'a pas été précédé d'un recensement des risques avec l'ensemble des personnels*
- 3. Les moyens de prévention portant sur le travail sur écran et sur les risques socio-organisationnels sont lacunaires, approximatifs et très insuffisants.*

Notre avis est que, pour 2015, et sans attendre, SIC reprenne la démarche à zéro, en commençant par organiser une véritable concertation collective des personnels sur le recensement des risques, car ce sont eux les experts de leur travail. SI1C peut s'appuyer sur les directions du 44 qui ont acquis une certaine expérience en la matière. SI1C sera alors en mesure de s'appuyer sur un recueil des risques permettant une réflexion sur les pistes d'amélioration de la situation et ainsi présenter au cours du 1er trimestre 2015 de véritables mesures de prévention élaborées collectivement.

NOUVEAU PLAN D'ACTION DE L'INSEE SUR LA REORGANISATION DU CNIN

Après plusieurs mois de discussions autour d'un premier projet non consensuel, l'administration a présenté les contours d'un plan d'action qui semble enfin prendre en compte les préconisations du cabinet d'expertise SYNDEX. Ce projet, à travers ses axes de travail et une méthode qui prévoit d'associer les agents de toutes les sphères du CNIN, constitue une première avancée. Les représentants du CHSCT, en lien avec les élus au CTSD de l'Insee, suivront de près l'avancement des travaux qui devraient démarrer en fin d'année.

BILAN DE L'INTERVENTION A LA BSI DU MANS (DOUANES)

En 2012 une situation de souffrance collective au travail à la BSI du Mans a été signalée au CHSCT 44 par le médecin de prévention. Une intervention du cabinet

Previa (psychologue du travail), très bien accueillie par nos collègues, a permis de faire apparaître un certain nombre de dysfonctionnements dans le service entraînant des troubles psycho-sociaux.

L'étude s'est déroulée en deux phases où chacun a pu s'exprimer collectivement et individuellement au travers de questionnaires et d'entretiens. Il est ressorti de cette étude un manque de communication et un désaccord sur les objectifs, la méthodologie de travail, la définition du rôle de chacun, mais aussi une inquiétude sur l'avenir, le sentiment d'inutilité et le manque de reconnaissance. Certains de ces facteurs de risques ont pu être maîtrisés voire supprimés grâce à une modification des méthodes de management, une meilleure écoute et des échanges plus constructifs sur le travail et le fonctionnement du service.

Même s'il faut rester vigilant en ces temps d'incertitude professionnelle, la BSI du Mans travaille aujourd'hui dans des conditions plus sereines et les pathologies naissantes dans le service se sont estompées. Nous remercions donc le médecin de prévention de ce signalement et nous félicitons d'avoir pu contribuer au « bien être au travail » de nos collègues.

Signalons tout de même que le COPIL Bien Être Au Travail mis en place aux Douanes, a permis de mettre en avant que des troubles psycho-sociaux apparaissent dans d'autres services. La CGT demande que l'administration mette en place maintenant des moyens de prévention primaire avant l'apparition de symptômes en s'appuyant sur les expériences déjà connues.

Les représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU secrétaire du CHSCT (DRFIP) **Cécile HAURAY** (DRFIP)

Patrick JETHRIT (SRE) **Jean-Marc LE SAEC** (DRFIP)

Elmostafa OKHAM (INSEE) **Pascal PIAT** (DOUANES)

N'hésitez pas à nous contacter.

